REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE

MODULE POUR LA PREPARATION DES EXAMENS D'ETAT EN COMMERCIALE ET GESTION

Conçu par Ghislain MWAMBA suite aux plusieurs recherches des items précédents.

ANNEE 2024

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	. 1
ACTIVITE I : ECONOMIE DE DEVELOPPEMENT	. 2
ACTIVITE II : ORGANISATION DES ENTREPRISES	. 7
ACTIVITE III : COMPTABILITE ANALYTIQUE DE GESTION	16
ACTIVITE IV : DEONTOLOGIE PROFESSIONNELLE	22
ACTIVITE V : FINANCES PUBLIQUES	25
ACTIVITE VI : DROIT DE TRAVAIL	29
ACTIVITE VI : COMPABILITE GENERALE	35
ACTIVITE VIII: CORRESPONDANCE COMMERCIALE ADMINISTRATIVE	37
ACTIVITE IX : FISCALITE	40
GRILLE DES REPONSES	44
ACTIVITE I : ECONOMIE DE DEVELOPPEMENT	44
ACTIVITE II : ORGANISATION DES ENTREPRISES	44
ACTIVITE III: COMPTABILITE ANALYTIQUE DE GESTION (CAGE)	45
ACTIVITE IV : DEONTOLOGIE PROFESSIONNELLE	45
ACTIVITE V : FINANCES PUBLIQUES	45
ACTIVITE VI : DROIT DU TRAVAIL	45
ACTIVITE VII : COMPTABILITE GENERALE NIVEAU IV	46
ACTIVITE VIII : CORRESPONDANCE COMMERCIALE FRANCAISES	46
ACTIVITE IX : FFISCALITE	46

ACTIVITE I : ECONOMIE DE DEVELOPPEMENT

- 1) Le type de sous emploi qui correspond aux personnes dont le travail hebdomadaire régulier est de faible durée est le sous emploi :
 - a) Invisible
- b) Non permanent
- c) Permanent

- d) Saisonnier
- e) Visible.
- 2) L'augmentation du volume de l'ensemble des biens et services dans un pays s'appelle :
 - a) Croissance d'une population
- c) Croissance économique
- b) Croissance de la production
- d) Développement de la population
- 3) Par définition, l'économie du développement est une branche de la science économique qui tient compte :
 - a) Des mécanismes économique et sociaux ;
 - b) De tous les aspects de la société humaine ;
 - c) De tous les phénomènes culturels ;
 - d) De flux monétaire et de la planche;
 - e) De tous les conflits familiaux.
- 4) Lorsque l'ensemble des biens et services augment sans amélioration la qualité de la vie de la population, il s'agit :
 - a) De l'innovation pour la population ;
 - b) D'une production excédentaire;
 - c) De la croissance économique ;
 - d) Du développement économique ;
 - e) De la surproduction des biens.
- 5) Déterminer un indicateur du sous développement :
 - a) Les rassemblements populaires;
 - b) Les partis politiques ;
 - c) Les fortes proportions d'analphabètes ;
 - d) Les marches des prestations ;
 - e) Les activités sportives mouvementées.
- 6) Le système qui a été conçu comme une réaction aux abus du libéralisme est appelé :
 - a) Capitaliste
- b) socialisme
- c) collectiviste
- d) Mercantilisme

- e) Machiniste.
- 7) Indiquez la proposition qui est une conception du sous développement :
 - a) Les Etats du tiers monde impatent leur véhicule ;
 - b) Les étrangers sont propriétaires des terres arabes ;
 - c) La dénaturation des modèles institutionnels occidentaux ;
 - d) La situation dans laquelle se trouvent certains pays;
 - e) Les légendes nationales sont souvent en exil à l'étranger.
- 8) Le fait pour l'Etat de diriger et contrôler sans étouffer la liberté est le principe du système :
 - a) Libéral
- b) Politique
- c) Economique
- d) Collectiviste

- e) Socialiste
- 9) Considéra le schéma du cercle vicieux de la pauvreté ci contre les chiffres 4 représente :
 - a) Bas revenus d'épargne; c) Bas taux d'accumulation
 - b) Bas revenus moyens; d) Absence d'épargne
 - e) Base production.
- 10) L'optimum de la population active dans son approche organique est atteint lorsque :
 - a) Le taux de natalité égalise le taux de mortalité ;
 - b) La politique du planning familiale est bien suivie ;
 - c) Il y a transformation de la structure mentale;
 - d) La densité de la population est équilibre par le majeur socioéconomique ;
 - e) La baisse de taux de mortalité sensible des conditions d'hygiène.
- 11) Sont les organisations ou association économiques régionale en 2000 à l'exception de :
 - a) La BIRD
- b) L'OIF
- c) Les Etats ACP d) OMS
- e) L'OCDE.
- 12) Il s'agit de groupe des 8 plus grandes puissances économiques, appelé G8 : EU d'Amérique, Japon, Allemagne, France, Royaume Uni, Italie, Canada et la Russie est depuis :
 - a) 1986
- b) 1689
- c) 1987
- d) 1990
- e) 1960.

13) L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a été créé à :
a) 1995 b) 1967 c) 1890 d) 1974 e) 1975
14) Est l'autorité suprême de la concertation, des accords commerciaux
et du règlement des litiges commerciaux :
a) La BIRD b) l'ONU c) Les Etats ACP d) OMS e) L'OCDE.
15) Tous les pays membres de l'OMC font partie de la conférence
ministérielle. Il se réunisse tous les deux ans pour fixer le programme
de travail et suivre le déroulement des négociations ; leurs votes et
décisions de gestion se font sur le principe :
a) Laissez faire – laissez passez c) Un Etat, Une voix
b) Faut mieux un d) Pas tout seul e) ABR
16) Le deuxième principe du GATT est :
a) L'interdiction des restrictions quantitative ;
b) Multilatéralisme c) Pas tout seul d) Un Etat, Une voix
e) Laissez faire – laissez passez.
17) Le principe de la doctrine économique « laissez faire - laissez
passer » naquit du libéralisme dès la fin du :
a) 18e siècle b) 19e siècle c) 20e siècle d) 21e siècle
e) 15 ^e siècle
18) Le travail humain est analysé sur base de ces distinctions essentielles
à l'économie. Sauf :
a) L'activité b) le chômage c) l'emploi d) le sous – emploi
19) Etre dépourvu d'emploi, être apte à exercer un travail, être à la
recherche d'un emploi lucratif ou rémunérer. Est la définition donnée
par l'entreprise :
a) BTI b) BIRD c) OMC d) BIT e) GAT
20) Sont les lieux et habitude qui unissent les homes. Est la définition
de:
a) La structure sociale b) La structure familiale c) structure
d) Les rapports d) L'Economie du développement.
21) Le système peut – être, sauf :
a) Libéral b) Collectiviste c) Dirigiste d) Economique
e) Archiviste

22) F	Parmi ces conditions du dév	veloppe	ement un ne	e fait pas part	ie. Il s'agit
de	<u>.</u> .				
a)	Les exigences essentiellem	nent po	olitiques ;		
b)	Les exigences économique	es;			
c)	Les exigences sociales ;				
d)	Les exigences spécifiques	;			
e)	Les exigences psychologiq	ues.			
23) I	e système libéral était né à	. :			
a)	1985 b) 1789 c) 186	79	d) 1980	c) 1960	
24) \$	Sont les catégories d la crois	ssance	économique	e. Exceptée :	
a)	Les ressources humaines	;			
b)	Les ressources naturelles	;			
c)	Les ressources de capital	;			
d)	Les ressources technologie	ques;			
e)	Toutes les réponses sont l	oonnes	s.		
25) I	Est l'espérance de vie de la	a Répi	ablique Dén	nocratique du	Congo, il
s'a	agit de :				
a)	45 ans b) 44 ans	c) 46	ans d) 65	ans e) 18 a	ns
26) (Comment appel – t – on autr	remen	t « les capit	aux étranger	public »:
a)	Collatéraux b) Aspect	c) Bil	atéraux	d) Spéciaux	e) ABR
27) (Dù se trouve le siège social (de CAI	DEAO et à q	uel année étai	it née ?
a)	Abidja Nigeria 1977	c) Ab	didja Nigeria	ւ 1989	
b)	Abidja Nigeria 1890	e) Abi	idja Nigeria	1970	
c)	Abidja Nigria 1987				
28) I	l'agalité du puple au niveau	ı mond	lial. Est l'ob	jectif de :	
a)	NOEM b) CADEAO	c) NIC	COPEN	d) BIRD	c) OIM
29) I	e NOEM a été declare par l	'ONU a	à:		
a)	1974 b) 1977	c) 189	90 d) 19	70 e) 1980	O
30) I	Est la différence des exporta	ations (et importatio	on il s'agit de	:
a)	Balance Commerciale		c) Insuffisa	nce de Produc	ction
b)	Augmentation Production		e) Produit I	3rut	
c)	Ecart				

- 31) Sont les stratégies du développement sauf :
 - a) Les développements par l'agriculture et l'élevage ;
 - b) Le développement par une monoproduction ou par la spécialisation dans quelques produits ;
 - c) Le développement par les politiques d'import export ;
 - d) Les accords de stabilisation des prix de produits de base ;
 - e) Toutes les réponses sont bonnes.
- 32) Dans un pays X, la population s'élève à 75 940 000 habitants au 31 décembre 2020. Pendant cette période, les donnés statistiques comme suit : 200 000 morts nés, 595 000 décès dont 150 000 enfants mois d'un an, 930 000 enfants nés, population 1 : 75 904 000 et Population 2 : 76 422 000. Le taux de mortalité est de :
 - a) 5,5%
- b) 5,8%
- c) 5%
- d) 5,1%
- 5,3%

ACTIVITE II: ORGANISATION DES ENTREPRISES

1)	Font partie de la distinction de l'é	entreprise selon la forme juridique,	à
	l'exception de :		
	a) Les entreprises individuelles ;		
	b) Les entreprises sociétaires ;		
	c) Les grandes entreprises ;		
	d) a et b sont corrects		
	e) c est correct.		
2)	Qui a employé pour la première fo	i le concept « Fonction » ?	
	a) Henri FAYOL b) Robert DEBO	URSE c) Jean ROSTOW WILLIAM	
	d) Joseph KABILA e) Félix Ar	ntoine TSHISEKEDI	
3)	Elle est chargé de l'enregistrement	t des flux économique qui affectent l	a
	vie socio – économique de l'entrep	rise, il s'agit de :	
	a) Fonction comptable d) Fonctio	n Technique e) Fonction Social	
	b) Fonction Commerciale c) Fo	onction Sécurité	
4)	L'un ne fait pas parti des infinitif o	d'Henri FAYOL il s'agit de :	
	a) Prévoir b) Organiser	c) Condamner d) Commander	
	e) Contrôler		
5)	Sont les qualités requises d'un bo	n Directeur à l'exception de :	
	a) Qualités Intellectuelles	c) Qualité Morales	
	b) Qualité Physique	d) Capacité d'Administrer	
	e) Culture Intellectuelle		
6)	Consiste à chercher à connaître	l'avenir et le préparer sur base d'u	n
	programme d'action et les prévisio	ns qu'il a résultent. Il s'agit de :	
	a) Organiser b) Prévoir	c) Coordonner d) Contrôler	
	e) Commander		
7)	Sont les qualités du planning géné	éral. Sauf :	
	a) L'unité b) La continuité	c) Flexibilité d) Réalisme	
	e) La précision		
8)	Donne les informations sur la str	ructure patrimoniale de l'entité à u	n
	instant donnée. Il s'agit de :		
	a) Bilan b) Compte de Résultat	c) Journal d) Grand – Livre	

- e) Tableau de Flux de Trésorerie
- 9) La règle qui impose la nécessité d'un lien entre la durée d'un moyen de financement et la nature d'une opération à financer. Est la règle de :
 - a) Henri FAYOL b) Robert DEBOURSE c) Jean ROSTOW WILLIAM
 - b) GEORGES DESPALLENS
- e) KABILA
- 10) C'est le flux résiduel des trésoreries effectives ou potentielle secrété par l'ensemble des opérations des questions de l'entreprise. Il s'agit de :
 - a) Capacité d'endettement
- d) Capacité d'autofinancement
- b) Capacité de financement
- e) Capacité de fonctionnement

- c) Capacité de loyer
- 11) Le concept du Tableau de Flux de Trésorerie découpe l'entité en cycle. Sauf :
 - a) Cycle opérationnel
- d) cycle menstruel
- b) Cycle d'investissement
- e) a, b, c sont correctes.
- c) Cycle de financement
- 12) Pour produire des biens et services, les éléments en mettre en œuvre sont. A l'exception de :
 - a) Main d'œuvre

- d) a, b, c sont correctes
- b) Outil de production et équipement productifs ; e) A.B.R
- c) Organisation rationnel de travail
- 13) Parmi les fonctions que vous connaissez. La quelle est chargé de l'entretien de l'usine des équipements d'entreprise ?
 - a) Fonction Commerciale
- d) Fonction Sécurité
- b) Fonction Comptable
- e) Fonction Social
- c) Fonction Technique
- 14) Sont les causes du capital technique qui pose un problème financier sauf :
 - a) Les bonnes machins coûtent cher
 - b) Problème de choix de matériel productif à utiliser
 - c) Problème d'entretien pour obtenir une production suffisante, régulière et permanente
 - d) a,b,c sont correctes
- e) Problème de route

- 15) Sont les moyens à mettre en œuvre pour assurer la rationalisation et l'OST. Sauf :
 - a) La division du travail;
 - b) La spécialisation du travail;
 - c) La préparation minutieuse du travail ;
 - d) La modernisation de l'outil de production et des procéder de fabrication ;
 - e) La normalisation ou la standardisation.
- 16) Sont les éléments d'une bonne préparation du travail. Sauf :
 - a) La nomenclature;
 - b) La sériation ou fixation de l'ordre d'exécution des travaux à effectuer ;
 - c) Les bonnes programmations des approvisionnements ;
 - d) L'utilisation rationnelle des machines et autres équipement ;
 - e) ABR.

QUELQUES FORMULES

FRP = Capitaux propres - Immobilisation nettes

FRE = Fonds de roulement net – Fonds de roulement propre

FRN = Ressources stables - Actif Immobilisé (Immobilisation nette)

BFRG = Actif Circulant - Passif Circulant

TN = FR - BFR ou TN = TA - TP

Ration du BFR en jours d'activité = $\frac{\text{Besoin en FR X 300 Jours}}{\text{C.A net hors taxes}}$

Ration de solvabilité = $\frac{\text{Actif Total}}{\text{Dettes totales}}$

Ration de dépendance financière : Dettes totalmes
Total Passif

Ration liée à l'endettement = $\frac{\text{Capitaux empruntés X 100}}{\text{Capitaux propres}}$

Coefficient des charges courantes = $\frac{\text{Charge des activités ordinaires (AO)} X \text{ 100}}{\text{Volume des chiffres d'affaires HT}}$

Rentabilité économique = $\frac{\text{Résultat d'exploitation X 100}}{\text{Total d'actif}}$

Rentabilité financière = $\frac{\text{Résultat à distribuer X 100}}{\text{Capital social}}$

Rentabilité des capitaux propres = $\frac{\text{Résultat de l'exercice X 100}}{\text{Capitaux propres}}$

Rendement machine = $\frac{\text{Performance r\'ealis\'ees X 100}}{\text{Capacit\'e de produit pr\'evus}}$

Rendement travail = $\frac{\text{Réalisation de travail effectuer x 100}}{\text{Volume de travail prévu}}$

Taux de marge net d'exploitation = $\frac{R.E \times 100}{CAN \text{ HT}}$

Coefficient des charges courants = $\frac{CR X 100}{CAN HT}$

Rendement d'exploitation = $\frac{R.E \times 100}{Capital d'Exploitation}$

Capacité d'autofinancement = EBE - Charge décaissables restantes + Produits encaissables restants

Chiffre d'affaire critique (CAC) = $\frac{\text{Chiffre d'affaires Net X (Coût Fixe)CF}}{\text{MSCV (Marge sur Coût Variable)}}$

Seuil de rentabilité en quantité = Seuil de rentabilité en Valeur

- 17) Sur 500 kg de matière premières sorties du magasin pour fabriquer 800 unités de produits finis. On constate que 3700 kg de matière premières seulement se retrouvent dans la composition des produits fabriqués. Le rendement matière est de :
 - a) 76%
- b) 74%
- c) 82%
- d) 97%
- e) 98%
- 18) Les ouvriers d'une usine de production doivent produire 3500 pièces par heure de travail. la durée de travail est de 8 heures par jour en un mois de 26 jours ouvrables ces ouvriers sont parvenus à réaliser 766 160 pièces. Le rendement travail vaut :
 - a) 76%
- b) 74%
- c) 82%
- d) 97%
- e) 98%
- 19) Un contacteur à une capacité de produire horaire de 120 tonnes de concentrés de cuivre oxyde. Au cours du mois de juin (30 jours) cette machine à eu à fournir 51 840 tonnes de concentres de cuivre. L'usine fonctionne chaque jour, sachant que le contacteur est en activité à raison de 15 heures. Le taux de rendement machine vaut :
 - a) 76%
- b) 74%
- c) 96%
- d) 97%
- e) 98%
- 20) Déterminer le rendement machine dont la capacité de production est de 85 000 Fc et la performance est de 75 000 FC.
 - a) 76%
- b) 74%
- c) 82%
- d) 88%
- e) 98%
- 21) L'entité ANGE dispose des données ci après :
 - Stock produit fini au 01/01/2019 : 4 610 000
 - Coût d'achat des matières utilisées : 6 715 000
 - Charges directes de production : 4 785 000

— Charges indirectes de production : 3 650 000
— Coût de production global : 4 345 000
— Stock produit fini au 31/12/2019 : 2 390 000
— Production vendue au cours de l'exercice 28 800 000. Le taux
de marge nette d'exploitation vaut :
a) 26% b) 24% c) 29% d) 97% e) 98%
22) Même question que n°14. Déterminer le CPPFV :
a) 15 150 000 c) 17 370 000 d) 21 715 000 e) 0
b) 73 000
23) Même question que n°14. Déterminer le coefficient des charges
courantes:
a) 75,6% b) 75,4% c) 75,40 % d) 75% e) 74%
24) Voici les informations relatives de l'entité GLORIA LUMBU
— Chiffre d'affaires TTC: 2 320 000 Fc correspondant à 100 000
articles;
— Coûts variables 1 500 000Fc, résultat des activités ordinaires :
100 000 FC. Le chiffre d'affaire critique vaut :
a) 2 800 000 FC b) 600 000 c) 200 000 d) 80 000
e) 2 000 000
25) Même question que l'ITM précédent. Le seul de rentabilité en quantité
vaut:
a) 2 800 000 FC b) 600 000 c) 200 000 d) 80 000
e) 2 000 000
26) On vous donne les informations suivantes sur le bilan de la SARL
Vainqueur LWALABA au 31/12/2019.
— Créance client : 9000
— Disponibilités : 3000
— Passif circulant : 1600
Le ratio de solvabilité est de :
a) 15% b) 75% c) 80% d) 25% e) 30%
27) Même données que l'item précédent, le BFR s'élève à :

c) - 200

d) - 600

e) - 700

a) 13 000 b) 7000

28) L'entreprise LAWA MWAMBA vous communique les informations suivantes au 31/12/2019.

— Ressources stables : 5000

 Dettes financières : 3000

— CAF : 1500 (dont 500 de résultat non distribué)

La capacité d'endettement de l'entreprise est de :

a) 500

b) 3000

c) 200

d) 1500

e) 500

29) Le bilan reclassé de la SRL LUSILA SALEM se présente comme suit :

— Actif immobilisé : 300

 Actif Circulant : 500

— Trésorerie – Actif : 100

— Ressources stables: 450

Passif circulant : 400

- Trésorerie - Passif : 50

Le fonds de roulement st :

a) 100

b) 150

c) 300

d) 450

e) 50

30) Même donnés que l'item précédent, le BFR s'élève à :

a) 150

b) 100

c) 120

d) 400

e) 450.

31) Soit la SARL NEN dont le bilan retraité se présente ainsi :

— Actif Immobilisé : 1200

 Actif Circulant : 1300

— Ressources 1500 (dont emprunt et dettes assimilés 700)

— Passif Circulant : 1000

Les capitaux propres s'élève à :

a) 1500

b) 1300

c) 1200

d) 800

e) 700

32) La liste des créances clients classé par âge. Est :

a) Bilan

b) Compte de résultat c) Balance âgé

d) Analyse

e) Balance

33) Sont les fonctions de crédit – manager à l'exception de :

a) Désir;

b) Etudier les risques clients avant tous nouveaux contrat ou commande importante;

c) Assurer le recouvrement des créances impayés ;

- d) Résoudre les litiges clients ;
- e) Réduire le taux des impayés.
- 34) Selon Philip Kotler et Bernard Dubois la définition du marketing repose sur quelques concepts suivant. Sauf :
 - a) Désir;
- c) Besoin;
- d) Produit;
- e) Change;

- b) Demande
- 35) Le produit ou service, prix, place ou distribution, promotion. Il s'agit de:
 - a) Analyse
- c) le marketing mix
- e) marketing
- b) Analyse financière d) Les valeurs
- 36) Sont les processus comptables. Sauf :
 - a) Pièces justificatives
- d) Journal
- b) Grand Livre
- e) Annexes
- c) Balance Définitif
- 37) Le service du personnel est chargé de. Sauf :
 - a) Recrutement du personnel;
 - b) L'administration de salarié;
 - c) Accueillir les visiteurs ;
 - d) La formation continue de travailleur ;
 - e) Les formations du personnel.
- 38) Les soldes créditeurs de banques et concours bancaires courants constituent pour l'entreprise :
 - a. La trésorerie active
 - b. Les crédits de trésorerie
 - c. La trésorerie nette
 - d. La trésorerie passive
 - e. Les emprunts à long terme
- 39) Une entité consomme en moyenne 120 000 unités pendant un semestre. Délais de livraison 15 jours. Le premier stockage a eu lieu le 08 mai 2023.

Indiquez le point de commande

a.10 000 Ub. 12 000 Uc. 14 400 Ud. 15 000 U e. 30 000 U

- 40) L'entité KIN désire éviter la rupture des stocks pour un point de commande de 9 800 unités. Sachant que l'entité a consommé 84 000 unités pendant un bimestre. Indiquez le délai de livraison.
- a. 7mois b. 7semaines c. 60 jours d. 2 mois e. Une semaine
- 41) Une entité a engagé des couts fixes à concurrence de 4 200 000FC, chaque unité produite est vendue au prix de 200FC. Les couts variables sont de 120 FC par unité.
- Quantité produites et vendues 50 000 Unités. Le nombre des clients atteint par le seuil de rentabilité vaut :
- a.33 000 b. 34 000 c. 35 000 d. 36 000 e. 37 000
- 42) La source essentielle de la capacité d'autofinancement de l'entreprise est :
 - a. Excédent brut d'exploitation
 - b. La marge commerciale
 - c. La valeur ajoutée
 - d. Le résultat net d'exploitation
 - e. Le chiffre d'affaires
- 43) L'existence d'une marge sécurité des actifs à court terme par rapport au passif à court terme est vérifié par :
 - a. Le ratio de liquidité générale
 - b. Le ratio de liquidité réduite
 - c. Le ratio de financement
 - d. Le ratio de fonds de roulement
 - e. Le ratio de rotation des stocks
- 44) Indiquez l'élément qui n'appartient pas à la trésorerie active.
 - a. Valeurs à l'encaissement
 - b. Concours bancaires courants
 - c. Banques
 - d. Valeurs mobilières de placement
 - e. Caisse

- 45) Les mots suivants paraissent être des mots clés du bilan financier, sauf :
 - a. Cycle d'investissement
 - b. Liquidité
 - c. Cycle de financement
 - d. Solvabilité
 - e. Exigibilité

ACTIVITE III: COMPTABILITE ANALYTIQUE DE GESTION

1) Soit l'extrait du tableau de reclassement de charge :

Répartition primaire	Montant	Distribution	Appro	Product°	Admini	Finances
	77 167 098	9 955 866	10 311 266	40 586 200	16 273 766	53 863 200

Rép. Secondaire

TOTAL

Clés de répartition secondaire : La fonction admin est en totalité dans la fonction approvisionnement. La fonction financière vaut 35% dans distribution, 45% dans production et le reste dans approvisionnement. Le total général d'approvisionnement vaut :

- a) 0 b) 28 847 986 c) 37 357 672 d) 64 824 640 e) 37 357 762
- 2) Même donné que l'item précèdent le total général de finance vaut :
- a) 0 b) 28 847 986 c) 37 357 672 d) 64 824 640 e) 37 357 762.
- 3) Même donné que l'item N°1 présenter le tableau d'exploitation fonctionnel sachant qu'il a vendu 200 000 unités à 4000 pièce avec une remise de 5%, stock initial MP 60 824 600, stock final 75 284 000. Achat 1000 kg à 3000FC/Kg avec obtention de remise de 10%. Stock initial PF 4500 unités à 450FC/ Unité, stock final 600 unités à 500FC/ unités. Le résultat analytique s'élève à :
 - a) 28 847 986
- c) 760 000 000
- e) 730 426 728

- b) 701 578 742
- d) 2 025 000
- 4) Pour fabriquer et vendre 50 000 objets un industriels a acheté et utiliser, 9500 Kg des matières à 1800 FC le Kg. Frais d'achat 12 500, remise obtenu sur le P.A 2,5%. Frais de vent :
 - Publicité: 40 000;
 - Transport à sa charge: 18 000;
 - Emballage perdu: 2300;
 - Divers frais de fabrication 440 000FC, salaire et charge connexes 890 000 (dont ¼ pour vente et le reste pour fabrication). PV 33 300 000. La rentabilité obtenue est de :

- a) 45,7% b) 45,6% c) 45,4% d) 45 % e) 44%
- 5) Si une entreprise veut réaliser la vente d'un produit finis une rentabilité de 30% sur le P.RU d'un produit fini de 130 FC.

Quel devra être le PV de ce produit finis?

- a) 185,7
- b) 185
- c) 158
- d) 194
- e) 200
- 6) Les matières utilisées pour fabriquer 1400 articles d'un produit A ont coûté 42 000 FC, les frais de fabrication ont été 16 800, les frais de vent 7560. La rentabilité économique est de :
 - a) 47,5
- b) 43,57
- c) 57,43
- d) 57
- e) 58
- 7) Sont les éléments constitutifs des coûts et coûts de revient. A l'exception de :
 - a) Les charges incorporables;
 - b) Les charges non incorporables;
 - c) Eléments supplétifs;
 - d) Problème d'incorporation
 - e) La période à incorporer.
- 8) La SNC KABUYA & les fils MWAMBA vous fournit l'extrait de sa balance :
 - 602 : Achats de MP et formations liées 10 000 000 CDF;
 - 702 : Ventes de PF 4 000 000 CDF;
 - 605 : Autres Charges 1 700 000 CDF;
 - SI : PF 1 800 000 CDF;
 - SF : PF 200 000 CDF.
 - SI des MP: 2 500 000 CDF
 - SF des MP: 500 000 CDF;
 - 604:400 000 CDF;
 - 605:300 000 CDF;
 - 61:4 000 000 CDF;
 - 62:1 500 000 CDF;
 - 63:1 400 000 CDF;
 - 64:8 000 000 CDF;
 - 681:2 400 000 CDF;

- 691:950 000 CDF;
- 697:80 000 CDF;
- 706:8 200 000 CDF;
- 72:2 500 000 CDF;
- 66 : 12 000 000 CDF. La Valeur ajoutée s'élève à :
- a) 53 800 000
- c) 29 300 000
- e) 12 500

- b) 24 500 000
- d) 800000
- 9) Achat du mois suivant facture 800 kg à 3 040 000 FC, frais d'achat 180 000 Fc, le SI du mois 200kg à 780 000 FC, on a utilisé pour la production :
 - Du PF P1 420 kg et 360 kg pour PF P2
 - Main d'œuvre directe 2 120 000 pour PF P1 180 000 Fc pour PF P2;
 - Frais de fonction production 1 180 000 FC pour PF P1 et 960 000 Fc pour PF P2;
 - On a produit 8300 objets de PF P1 et 6000 objets de PF P2;
 - SI PF P1 du mois 700 objets à 402 000 Fc et PF P2 800 objets à 553 200 FC;
 - Vente de 8000 objets de PF P1 à 840 l'objet et 6000 objets de PF
 P2 à 980 FC l'objet.
 - Frais de fonction distribution 816 000 FC pour PF P1 et 777 000 Fc pour PF P2. Le résultat Analytique d'Exploitation Global s'élève à :
 - a) 2 022 000
- c) 4 971 000
- e) 4 200 000

b) 100

- d) 2 029 000
- 10) Indiquez l'écriture qui montre l'achat de la période
 - 1. 9400 à 922
 - 2. 9531 à 92
 - 3. 942 à 926
 - 4. 942 à 937
 - 5. 9532 à 9400
- 11) La valeur ajoutée d'une entité esquivant a 30% de la production majorée de 100 000Fc de C.A et P.R comme 140 et 100. La production

mobilisée : 48 000Fc, la production stockée a un solde créditeur de 288 000Fc, la valeur finale : 950 000Fc, les couts ajoutés valent :

- 1. 187 000Fc
- 2. 125 000Fc
- 3. 37 500Fc
- 4. 47 747Fc
- 5. 219 800Fc
- 12) Parmi les documents ci-après, indiquez le document qui correspond aux livres comptable :
 - 1. Journal, grand livre, balance de vérification
 - 2. Journal, bilan, TAFIRE
 - 3. TAFIRE, inventaire, bilan, annexe
 - 4. Pierce justificative, journal, bilan, grand livre
 - 5. Livre d'inventaire, TAFIRE, compte de résultat
- 13) Indiquez la proportion qui correspond correctement aux documents de synthèse (Etats financiers) :
 - 1. pièce justificative, journal, bilan
 - 2. Bilan, compte de résultat, annexe, TAFIRE
 - 3. Journal, grand livre, bilan
 - 4. pièce justificative, grand livre, balance
 - 5. Livre d'inventaire, grand livre et balance de vérification
- 14) Pour de produit finis fabriqué et vendu (PFFV), une entité industrielle réalise un C .A de 1 580 000Fc. Le bénéfice sur cette coopération se monte à 84 000F unité produit et vendu 240. Quel est le cout de production unitaire de produit finis fabriqué
 - 1. 6 750
 - 2. 6 485
 - 3. 5 716,66
 - 4. 6 233,33
 - 5. 6 583,33
- 15) Quand un produit fini a un P.R.G de 233 750Fc on fixe le bénéfice bruit a réaliser a 20% du P.R. la rentabilité économique de cette opération est de :

- 1. 16,6%
- 2. 18%
- 3. 20%
- 4. 25%
- 5. 26,6%
- 16) La société REHOBOTH a effectué les opérations suivantes au cours du mois de FEVRIER 2024 : stocks d'ouverture de 250 unités de 1 000Fc / l'unité, 03. Février : vente de 100 unités au prix de 1 600Fc / l'unité. Le 10 Février : achat de 500 unités a 1300Fc/ l'unité et le 20 Février vente de 600 unités au prix de 1500Fc. La société applique la méthode FIFA. La marge bénéficiaire de cette société correspond à :
 - 1. 830 000Fc
 - 2. 720 000Fc
 - 3. 690 000Fc
 - 4. 270 000Fc
 - 5. 250 000Fc
 - 17) Une entité industrielle a établi le document joins en annexes pour un produit finie donné.

Annexe Nº01 T.E.G

SIMP: 824 3	12	SFMP	721.2	207
SIPF: 1 434	700	SFPF	1 132	279
Achat mat 3	209 904	Ventes	14 110	000
Autre achat 9	9 750 347	Vente pr	oduits	240 000
Résultat	<u>984 223</u>	#1	16 203 4	186 #
	#16 203 486#			

Annexe N°02

TOTAUX ACHATS FABRICATION DISTRIBUTION ADMIN

9 750 347	2 070 706	4 534 320	2 084 920	1 060 401
	<u>353 467</u>	<u>353 467</u>	353 467	1 060 401
	2 424 173	4 887 787	2 438 387	0

Apres le jeu de compte en CAE autonome, on constante le compte 943 est crédité de :

- 1. 984 223
- 2. 10 624 969
- 3. 1 132 279
- 4. 14 350 000
- 5. 13 365 777

QUELQUES FORMULES

CAMU = CAMA + Stock Initial - Matière - Stock Final.

Coût de Distribution: Frais direct de D° + Frais indirect de D° + Consommation d'emballage.

La valeur ajoutée : Marge Commerciale + (Autres produits d'exploitation) – Consommation des biens et services. Entité Commerciale méthode soustractive

La valeur ajoutée : Produit – Consommation des biens & services. Par entité industrielle

La valeur ajoutée : = Consommation internes + RAO + Elements Supplétifs.

66 + 67, 68, 79 + 137 + 972. Méthode additive

RAE = CA - CR

Rentabilité Economique = $\frac{PV-PR}{PV}$ X 100

Prix de revint = Valeur d'acquisition +VA

Résultat = PV - PR

ACTIVITE IV: DEONTOLOGIE PROFESSIONNELLE

- 1) Par quel ordonnance que l'ONC a été institué en RDC.
 - a) Loi n°015/002 du 12/02/2015
 - b) Loi n°015/002 du 15/02/2015
 - c) Loi n°015/003 du 12/02/2020
 - d) Loi n°015/002 du 12/02/2019
 - e) Loi n°015/002 du 14/08/2020.
- 2) Quel est l'arrêté qui porte sur l'organisation et fonctionnement de la commission spéciale chargée d'agréer les premiers membres de l'ONEC ?
 - a) Arrêté n°015/002 du 12/02/2015
 - b) Arrêté n°015/002 du 15/02/2015
 - c) Arrêté Ministériel n°016/CAB/MIN/FIN/2015 du 22/05/2015.
 - d) Arrêté n°015/002 du 12/02/2019
 - e) Arrêté n°015/002 du 14/08/2020.
- 3) Sont classés parmi les comptables indépendants sauf :
 - a) Expert comptable;
 - b) Reviseur comptable;
 - c) Commissionnaire aux comptes;
 - d) Comptable salarié
 - e) a,b,c sont correctes.
- 4) Est toute personne dont la profession habituelle est de (d') : organiser, apprécier, et de réviser les comptabilités des entreprises et organismes auxquels il n'est pas lié aux contrats du travail. Il s'agit de :
 - a) Expert comptable;
 - b) Reviseur comptable;
 - c) Commissaire aux comptes;
 - d) Comptables salarié;
 - e) Comptable indépendant.
- 5) A pour mission de vérifier les comptes annuels d'une entreprise selon les règles comptables et fiscales. Il s'agit de :
 - a) Expert comptable;

- 23 b) Reviseur comptable; c) Commissaire aux comptes; d) Comptables salarié; e) Comptable indépendant. 6) Est toutes personnes qui avertit des dispositions légales effectué par le compte d'autrui les missions de révision des comptes annuels. Il s'agit de: a) Expert - comptable; b) Reviseur comptable; c) Commissaire aux comptes; d) Comptables salarié; e) Comptable indépendant. 7) Sont les missions de comptable salarié. Sauf : a) Enregistrer les opérations comptables ; b) Etablissement des factures; c) Traitement des opérations bancaire ; d) Etablissement de déclaration et la TVA; e) Etablissement des comptes annuels. 8) Sont les responsabilités personnelles d'un comptable salarié. Sauf : a) Responsabilité civile ; b) Responsabilité indispensable; c) Responsabilité disciplinaire ; d) Responsabilité fiscale. 9) Sont les sociétés soumis au contrôle du commissaire aux comptes. Vrai ou Faux: a) Société à Responsabilité Limitée ; b) Les sociétés anonymes. 10) Quelle est la durée de fonction de commissaire aux comptes ?
- c) 4ans 12) Sont les devoirs généraux d'un homme d'affaires. Sauf :

Générale constitutive ou le statut la durée est de :

c) 4ans

d) 6 ans

d) 6 ans

11) Lorsque le commissaire aux comptes est désigné par l'Assemblée

e) 50 ans

e) 50 ans

a) 2 ans; b) 3ans

a) 2 ans; b) 3ans

- a) Respect scrupuleux de la parole donnée ;
- b) Souci des intérêts de tiers ;
- c) Modération dans les exigences ;
- d) La prudence;
- e) Service loyal.
- 13) L'homme d'affaires doit respecter ses engagements. Pour se faire, il doit **être esclave de ses propres engagements.** Il s'agit de quels devoirs généraux d'un homme d'affaires ?
 - a) Respect scrupuleux de la parole donnée ;
 - b) Saisie des intérêts de tiers ;
 - c) Modération dans les exigences ;
 - d) La prudence;
 - e) Service loyal.
- 14) « **gagnant gagnant » ou « win win »** est le principe de quels devoirs généraux d'un homme d'affaires ?
 - a) Respect scrupuleux de la parole donnée ;
 - b) Saisie des intérêts de tiers ;
 - c) Modération dans les exigences ;
 - d) La prudence;
 - e) Service loyal.
- 15) Sont les devoirs particuliers de l'homme d'affaires envers ses concurrences. Sauf :
 - a) Concurrence loyale;
 - b) Formation des bonnes ententes;
 - c) Sanction;
 - d) Service loyal;
 - e) Collaboration professionnelle.

ACTIVITE V: FINANCES PUBLIQUES

- En matière de procédure d'adoption des édits ou décisions budgétaires, la session budgétaire pour les Assemblées provinciales court à partir du :
 - a. 30/09 au 30/12
 - b. 30/06 au 01/01
 - c. 30/12 au 01/03
 - d. 30/10 au 30/12
 - e. 25/01 au 30/04
- 2. Dans le cas où l'assemblée nationale n'adopte pas le projet de la loi des finances de l'année. Il sera transmis au Sénat pour un délai de :
 - a. 40 jours, b.10 jours, c.20 jours, d.15 jours, e. 45 jours
- 3. Indiquez la proposition fausse. Sont les contrôles administratifs des finances publiques exercés par le pouvoir central.
 - a. Le contrôle exercé par le comptable public
 - b. Le contrôle exercé par l'ordonnateur
 - c. Le contrôle exercé par le contrôleur budgétaire
 - d. Le contrôle exercé par l'inspection générale des finances
 - e. Toutes les réponses sont bonnes
- 4. Il veille au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution de la loi des finances. Il s'agit de :
 - a. Contrôle juridictionnel
 - b. Contrôle parlementaire
 - c. Contrôle administratif
 - d. Contrôle budgétaire
 - e. Contrôle es organes délibérants
- 5. Indiquez la proposition fausse. Faut partis de principe budgétaire :
 - a. Principe de l'annuité
 - b. Principe de l'unité
 - c. Principe de la sincérité
 - d. Principe de l'universalité
 - e. Principe de sécurité

- 6. L'exercice budgétaire s'étend sur une année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il s'agit de :
 - a. Principe de l'annuité
 - b. Principe de l'unité
 - c. Principe de la sincérité
 - d. Principe de l'universalité
 - e. Principe de sécurité
- 7. Le montant intégral des produits est enregistré sans contraction entre les recettes et les dépenses et par conséquent, entre les dettes et les créances. Il s'agit de :
 - a. Principe de l'annuité
 - b. Principe de l'unité
 - c. Principe de la sincérité
 - d. Principe de l'universalité
 - e. Principe de sécurité
- 8. Quelle est la part de la province conformément à l'article 175 de la constitution des recettes à caractères national retenus à la source ?
 - a. 40%
- b. 10%
- c. 50%
- d. 60%
- e. 15%
- 9. Sont parmi les recettes de la catégorie B. Sauf :
 - a. Les recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participations collectées au niveau du pouvoir central ;
 - b. Les recettes des douanes et accises ;
 - c. Les recettes de participation;
 - d. Les recettes des impôts sur les grandes entreprises ;
 - e. Les recettes de producteurs pétroliers.
- 10. Faut partis intégrante de projet d'édit budgétaires de l'année des documents ci après. Sauf :
 - a. L'Etat d'équilibre et financière ;
 - b. L'Etat des subventions ou dotations inscrites au budget général de la province ;
 - c. La liste complète des budgets annexes faisant ressortir les montants de recettes et des dépenses prévues pour les budgets annexes;

- d. L'Etat de la dotation répartition des recettes à caractères national et d'intérêt commun revenant aux ETD de la province ;
- e. L'Etat des prévisions des dépenses par ministère ou institution provinciale et par programme et titre pour l'exercice budgétaire.
- 11. L'édit budgétaire ou décisions budgétaire de l'année contient pour une année civile, toutes les charges de la province ou de l'ETD qui se traduisent en travers un document unique appelé :
 - a. Budget National;
 - b. Budget Provisoire;
 - c. Budget annexes;
 - d. Budget de la Province ou des ETD;
 - e. Budget courant.
- 12. Font partis des recettes courantes. Sauf :
 - a. Le produit des impôts et taxes relevant de la fiscalité directe et indirecte ;
 - b. Le revenu du domaine et des participations financières et de ses autres actifs et droits, notamment la part du pouvoir central dans le bénéfice des entités publiques;
 - c. Le produit des recettes administratives et judiciaires, des redevances et taxes rémunératoires de services rendus ;
 - d. Le produit des amendes ;
 - e. Les produits légaux.
- 13. Indiquez l'assertion correcte parmi les recettes exceptionnelles :
 - a. Le produit des amendes ;
 - b. Les produits légaux ;
 - c. Les dons et les gens extérieurs courants pour les dépenses courantes ;
 - d. Les produits de cession du domaine ;
 - e. Les produis divers.
- 14. Font partis des dépenses courantes, sauf :
 - a. Dettes publiques en capital;
 - b. Frais financiers;
 - c. Dépenses de personnels ;

- d. Biens et matériels;
- e. Dépenses de prestations et transferts et interventions.
- 15. Toutefois, en cas d'insuffisance de crédits, les crédits supplémentaires sont demandés au parlement à l'article :
 - a. 129 de la constitution
 - b. 130 de la constitution
 - c. 110 de la constitution
 - d. 120 de la constitution
 - e. 115 de la constitution

ACTIVITE VI: DROIT DE TRAVAIL

- 1) La législation sociale est née en Europe, au cours du 19e siècle, suite aux:
 - a) Abus économiques et sociaux du libéralisme
 - b) L'employeur;
 - c) Protection des intérêts des travailleurs ;
 - d) Protection de la CNS;
 - e) A.BR
- 2) Au début, la législation sociale viser uniquement :
 - a) Abus économiques et sociaux du libéralisme
 - b) L'employeur;
 - c) Protection des intérêts des travailleurs ;
 - d) Protection de la CNS;
 - e) A.BR
- 3) En RDC la législation a pour but de :
 - a) Abus économiques et sociaux du libéralisme
 - b) Remédier aux abus ;
 - c) Protection des intérêts des travailleurs ;
 - d) Protection de la CNS;
 - e) Prévenir.
- 4) Les relations entre l'employeur et le travailleur sont en principes établis dans un document appelé :
 - a) « Contrat de Bail »
 - b) « Contrat de Prévoyance»
 - c) « Contrat de Travail»
 - d) « Contrat de Jugement »
 - e) ABR
- 5) Est une convention écrite ou verbale par laquelle une personne « travailleur » s'engage à fournir le travail à une autre personne « employeur » un travail mensuel ou autre sous la direction directe ou indirecte de celle ci et moyennant une rémunération. Il s'agit de :
 - a) « Contrat de Bail »
 - b) « Contrat de Prévoyance»

- c) « Contrat de Travail»
- d) « Contrat de Jugement »
- e) ABR
- 6) Les salaires de tous les travailleurs occupant un emploi qui par sa nature ne peut accomplir que la nuit sont majorés de :
 - a) 10%
- b) 20%
- c) 15%
- d) 25%
- e) 30%
- 7) Toutes heures de travail accompli la nuit, en dehors de cas visé ci dessue donne lieu à une majoration de :
 - a) 10%
- b) 20%
- c) 15%
- d) 25%
- e) 30%
- 8) Monsieur KASONGO, est engagé dans une entreprise exerçant les activités habituellement le jour et la nuit et a un salaire de 500FC.
 - Le travail commence exceptionnellement pour lui à 21 heures et prend fin à 5 heures du matin. Indiquer la rémunération mensuelle de cet agent sachant que l'entreprise est fermé tous les dimanches :

 - a) 4000 FC b) 22 jours c) 22 000 FC
- d)110 000 FC
- e. ABR
- 9) Un secrétaire de direction, à la société anglaise touche une indemnité de congé payé de 392 000FC, allocation familiales comprises, salaire 2000 FC et allocation familiales 8000FC. Son ancienneté vaut :
 - a) 18 ans
- b) 22 ans
- c) 26 ans
- d) 31 ans
- e) 37 ans.

- 10) Font partie de condition de fond. Sauf :
 - a) La capacité
- b) Le consentement
- c) Cause et objet d)A.B.R
- 11) Font partie des mentions obligatoires du contrat de travail. Sauf :
 - a) Le nom, le prénom et le ou les post nom et le sexe du travailleur ;
 - b) Le lieu de naissance du travailleur et sa nationalité;
 - c) La durée du préavis de licenciement ;
 - d) La nature et les modalités du travail à fournir ;
 - e) La date de naissance du travailleur ou à défaut, le millisime de l'année préumée de celle – ci.
- 12) Indiquez la proportion inexacte, parmi les éléments ci-après, le quel ne fait pas partie de la rémunération.
 - a. Les soins de santé
 - b. L'indemnité de logement
 - c. Les allocations familiales légales

- d. L'indemnité de vie chère
- e. L'indemnité de transport
- 13) Une des organisations ou établissement public ci-après est chargé de promouvoir l'emploi et de le réaliser en collaboration des organismes publics que privés sur le marché de l'emploi.
 - a. Inspection de travail
- b. CNSS
- c. INPP d. ONEM,
- e. Ministère de travail et prévoyance social
- 14) Les services couverts par CNSS sont à l'exception de :
 - a. Pension de retraite ou de vieillesse
 - b. Pension de survivant
 - c. Risque professionnel
 - d. Risque non professionnel
 - e. Les allocations familiales
- 15) Une firme anglaise verse pour le compte de CNSS d'un électricien, une cotisation de 20 124Fc pour le premier trimestre. Le taux horaire appliqué pour son salaire est de :
 - a. 430Fc
 - b. 399Fc
 - c. 380Fc
 - d. 372Fc
 - e. 450Fc
 - 16. Indiquez l'assertion inexacte
 - a. AHEMAGA 79 200Fc Q.P.O = 2772Fc
 - b. KAMBALE 85 600Fc Q.P.O = 2 990Fc
 - c. SINGA 176 000Fc Q.P.O = 6 160Fc
 - d. BITONDO 327 300Fc Q.P.P = 16 365Fc
 - e. ABADILE 94 500Fc Q.P.P = 4 725Fc
 - 17. L'ouvrier MUDI engage dans une société anglaise de la place est paye au taux horaire de 500Fc. Il touche une prime de 56 000Fc/mois, des allocations familiales de 12 000Fc, d'une indemnité de logement de 48 000Fc sachant qu'il a presté 9 heures en cours de la dernière semaine dont 7 heures un dimanche, le montant de la retenue mensuelle effectué en titre de la cotisation ouvrière a CNSS et

le total des charges mensuelle du personnels supportés par l'employeur sont respectivement de :

a. 5 049Fc ET22 830Fc b. 235 873Fc EΤ 5 049Fc c. 5 049Fc ET7 573,3Fc d. 5 715,5Fc EΤ 8 165Fc e. 6 049Fc ET235 873,5Fc

EXERCICE SUR CDD

18. Un travailleur ordinaire a été engagé le 10 septembre 2001 dans une entreprise de service dont les entrepreneurs sont des Anglais. Il notifie le préavis à son patron lundi le 06 juillet 2007 le préavis prendra fin le:

a. 06/07/2007

c. 31/07/2007

e. 10/08/2007

b. 30/07/2007

d. 15/08/2007

19. Monsieur MPANGANI Elody, directeur commercial la BRALIMA/KIMPESE touche 475 200 FC, à titre d'indemnité rupture après que l'employeur Belge ait rompu le contrat le 20 juin 2010. Déterminer son taux horaire sachant qu'il a été engagé le 10 Avril 2002.

a. 500 FC

b. 267 FC c. 200 FC

d. 300 FC e. 400 FC

EXERCICES SUR CDI

- 20. Madame MUKOKO Anne est engagé pour une durée de 10 ans et trois mois comme chef d'atélier de confection de 62 400 FC après 8 mois de travail. Indiquer son salaire journalier.
 - a. 520 FC
- b. 630 FC c. 650 FC
- d. 600 FC e. 580 FC
- 21. Un chef d'atelier est engagé à la TRANSCO. Pour une durée de 15 mois et un bimestre. Il avait un salaire mensuel pour incapacité temporaire de 93 600FC. Après 3 trimestres et un bimestre, il y a résiliation du contrat par licenciement. L'indemnité de rupture à payer est de :
 - a. 842 400 FC
- c. 663 728 FC
- e. 642 000 FC

- b. 561 000 FC
- d. 140 400 FC.

- 22. Associez correctement les appellations de la rémunération I dans II et choisissiez la bonne assertion qui corresponde.
- I. Appellations
 - a. Salaire
 - b. Appointement
 - c. Traitement
 - d. Solde
 - e. Liste civile
 - f. Cachet
 - g. Emoulement
 - h. Honoraire

- II. Personnes désignées
- 1. Pour le député ;
- 2. Pour le Président
- 3. Pour les travailleurs manuels
- 4. Pour le soldat
- 5. Pour le ministre
- 6. Pour l'employeur
- 7. Pour le fonctionnaire
- 8. Pour les artistes
- 1. a1, b2, c4, h5, g7, f3, d8, e6;
- 2. a4, b3, c1, d5, e7, f8, g2, h6;
- 3. a3, b6, c7, d4, e2, f8, g5, h1;
- 4. c1, d5, e7, a3, b6, c7, g5, h1;
- 5. c4, h5, g7, f3, d8, e6, a1, b2.
- 23. Sont les types de catégories professionnelles selon la législation congolaise en matière professionnelle. Sauf :
 - a. Manœuvre ordinaire;
 - b. Manœuvre social;
 - c. Manœuvre spécialisé;
 - d. Travailleur qualifié;
 - e. Travailleur hautement qualifié.
- 24. On distingue les primes suivantes à l'exception de :
 - a. La prime de rendement;
 - b. La prime d'ancienneté;
 - c. La prime de pénibilité;
 - d. La prime de technicité;
 - e. La prime de salaire.

EXERCICES SUR LES HEURES SUPPLEMENTAIRES

25. Mademoiselle MUKOKO touche 500 FC l'heure prestée. Elle a au cours d'une semaine, presté 60 heures dont 2 heures un dimanche 1

heure un samedi et 2 heures un jour férié le montant à payer de majoration pour les heures supplémentaires vaut :

- a. 9700FC
- b. 10300FC
- c. 12700FC
- d. 9300 FC
- 26. KINANVUDI SANGI chardirand travailleur semi qualifié est énuméré au taux journalier de 5 625 FC au cours de la dernière semaine du mois de septembre, il a presté 59 heures dont 10 heures un samedi. Le salaire réel hebdomadaire vaut :
 - a. 16 125 FC b. 43 312,5 FC
- c. 44 250 FC
- d. 13 315, 5 FC
- 27. Est un désaccord entre l'employeur et un travailleur qui nait du non respect d'une ou de certaines clauses du contrat de travail conclu entre les parties. Il s'agit de :
 - a. Conflit de travail;
 - b. Litiges collectifs;
 - c. Litiges individuels;
 - d. Le salaire;
 - e. Contrat de travail
- 28. Son les procédures de résolution de litige collectif. Sauf :
 - a. La conciliation
- c. Déconciliation
- e. Médiation
- b. La saisie du tribunal de travail
- 29. Quand on parle des organisations professionnelles on fait allusion à, au :
 - a. Groupe de pression
- c. Société Civile
- e. Syndicat

b. Policiers

- d. Soldat
- 30. Quand est nait l'Institut National de Sécurité Social et par quel décret?
 - a. Décret loi du 19 juin 1961
 - b. Décret loi du 19 juin 1960
 - c. Décret loi du 19 juin 1965
 - d. Décret loi du 29 juin 1961
 - e. Décret loi du 29 juin 1960

ACTIVITE VI: COMPABILITE GENERALE

- 1. La différence entre la valeur d'entrée et le total des amortissements est :
 - a. La base amortissable
 - b. Point de départ
 - c. Valeur nette comptable
 - d. Valeur résiduelle
 - e. Les amortissements cumulés
- 2. Voici une facture dressée par le client KAMBALE à sa fournisseuse LOENDO.

Quantité	Désignation	P.U.	P.T.
250	Pièces de pagnes TVA 16 %	15 USD -	3750 600
	TOTAL TTC		4650

Le compte 408 fournisseur facture non parvenue sera crédité de :

- a. 3750,
- b. 4650.
- c. 600
- d. 4350
- e. 4500
- 3. L'une des écritures suivantes constitue la constatation d'écart de réévaluation sur matériel de transport.
 - a. 245 et 2845 à 106
 - b. 2845 et 245 à 106
 - c. 106 à 245
 - d. 245 à 106 et 2845
 - e. 106 à 245 et 2845
- 4. Quel état financier présente la différence des produits et charges qui dégagent les marges bénéficiaires ?
 - a. La note annexe
 - b. Le bilan
 - c. Le compte des résultats
 - d. Le flux de trésorerie
- 5. On vous donne:
 - ✓ Le résultat financier 75 000

- ✓ Le résultat des activités ordinaires 90 000
- ✓ Trésorerie à l'ouverture 130 000
- ✓ Trésorerie à la clôture 155 000
- ✓ Trésorerie sur l'investissement 85 000
- ✓ Trésorerie sur financement 65 000 La variation de la trésorerie est de :
- a. 30 000
- b. 150 000
- c. 25 000
- d. 165 000
- e. ABR
- 6. Dans la typologie des flux comptables, celui correspondant à des mouvements de biens et prestations diverses est :
 - a. Flux interne
 - b. Flux externe
 - c. Flux réel
 - d. Flux financier
 - e. ABR
- 7. La valeur des créances et des emplois assimilés est enregistrée dans :
 - a. Le passif circulant
 - b. La trésorerie actif
 - c. L'actif immobilisé
 - d. L'actif circulant
 - e. Les capitaux propres

ACTIVITE VIII: CORRESPONDANCE COMMERCIALE ADMINISTRATIVE

- 1. Les qualités d'un rapport sont les suivantes à l'exception de :
 - a. Pas de serviabilité
 - b. Partialité
 - c. Pas de passivité
 - d. Le rapport doit être détaillé
 - e. Le rapport doit faire preuve d'une grande maturité
- 2. Le rapport est né du mot raipport vers les années :
 - a. 1214
 - b. 1218
 - c. 1315
 - d. 1500
 - e. 1654
- 3. Indiquez la proposition fausse. Voici les mentions facultatives à un statut des sociétés.
 - a. La modification des statuts
 - b. Le mode de la liquidation de la société
 - c. Les pouvoirs attribués au gérant
 - d. La date d'inventaire annuel
 - e. Le mode de participation des apporteurs aux bénéfices
- 4. L'expression de la volonté des supérieurs politicaux-administratives est :
 - a. Arrêté
 - b. Ordonnance
 - c. Décret
 - d. Instruction
 - e. Communiqué
- 5. La rédaction d'un compte rendu obéit à quelques règles précises, sauf :
 - a. Les présences
 - b. Ordre du jour
 - c. Le débat
 - d. Signature, e. ABR

- 6. Sont les caractères généraux pour la rédaction d'une bonne lettre. Sauf :
 - a. Etre utile et pertinente;
 - b. Etre exhaustifs;
 - c. Etre fiable et vérifiable;
 - d. Etre stylée;
 - e. Etre exactes.
- 7. La rédaction de procès-verbal obéit à quelques règles précises, sauf :
 - a. Partie finales;
 - b. Corps (développement);
 - c. Un préambule (introduction);
 - d. Les présences;
 - e. a,b et c sont correctes.
- 8. Il s'agit d'une rédaction écrite par un agent reçu le pouvoir, à cet effet constatant ce qu'il a fait, vu et ce qu'il a constaté :
 - a. Compte rendus;
 - b. Procès Verbal;
 - c. Communication:
 - d. Instruction
 - e. Ordonnance.
- 9. C'est un document de correspondance et administrative qui permet de porter à la connaissance d'un public identifié au public plus large les informations nécessaire sur le faits données, il est expedié pour les besoins de bien de biens d'administration. Il s'agit de :
 - a. Compte rendus;
 - b. Procès Verbal;
 - c. Communication;
 - d. Instruction
 - e. Ordonnance.
- 10. Est un acte qui permet au chef hiérarchique des données et de préciser d'indication et les renseignements relatif à l'application des décisions des autorités supérieures par les subordonnées. Il s'agit :

- a. Compte rendus;
- b. Procès Verbal;
- c. Communication;
- d. Instruction
- e. Ordonnance.
- 11. Est un acte par lequel le ministre agit conformément au pouvoir qu'il détient dans l'exercice de ses fonctions entant que chef du ministre. Il s'agit de :
 - a. Arrêté
 - b. Ordonnance
 - c. Décret
 - d. Instruction
 - e. Communiqué.

ACTIVITE IX: FISCALITE

- 1. Le système fiscal congolais regroupe les impôts en deux grandes catégories ci-après :
 - a. Les impôts directs et indirects
 - b. Les impôts cédulaires et impôts réels
 - c. Les impôts fonciers et les impôts sur les véhicules
 - d. L'impôt sur la superficie des concessions minières et d'hydrocarbure
 - e. L'impôt particulier et l'impôt général sur la dépense
- 2. L'impôt général sur la dépense est prélevé selon trois modalités suivantes, à l'exception de :
 - a. La taxe unique
 - b. La taxe cumulative ou en cascade
 - c. La taxe non cumulative à paiement fractionné ou la TVA
 - d. L'impôt personnel et impôt impersonnel
 - e. ABR
- 3. Le caractère de l'impôt sont les suivantes, à l'exception de :
 - a. Pécuniaire
 - b. Contraignant
 - c. Définitif
 - d. Sans contrepartie visible
 - e. Interventionniste
- 4. Le principe de l'impôt qui consiste à rapporter le plus de ressources possible à l'Etat :
 - a. Le rendement
 - b. L'égalité
 - c. L'interventionnisme
 - d. La progressivité
 - e. L'absence de fraude
- 5. La réduction générale applicable à tous les contribuables quelle que soit l'importance des revenus, et qui correspond au minimum vital s'appelle :
 - a. Assiette de l'impôt

- b. Base imposable
- c. Abattement à la base
- d. Stabilité de l'impôt
- e. Universalité
- 6. La taxe sur la valeur ajoutée est :
 - a. Un impôt sur la consommation
 - b. La taxe cumulative
 - c. La taxe unique
 - d. L'impôt général sur la fortune
 - e. La taxe en cascade
- 7. Le système de la TVA de Maurice LAURE qui fut mis en place le 10 avril 1954, toucha d'abord :
 - a. Les consommateurs finals
 - b. Les petites et moyennes entreprises
 - c. Les grandes entreprises
 - d. Les petites entreprises
 - e. A.B.R
- 8. Pour qu'un prélèvement soit considéré comme un impôt, il doit être constitué des éléments suivants :
 - a. La matière imposable;
 - b. L'assiette de l'impôt;
 - c. La base imposable;
 - d. L'unité de mesure ;
 - e. Le fait générateur.
- 9. Les redevables des droits de sortie sont les :
 - a. Sociétés;
- c. Banques
- e. Importateurs

- b. Acheteurs
- d. Exportateurs.
- 10. Indiquer l'impôt pour lesquels l'application du fisc est plus simple et plus équitables
 - a. Progressif
- c. Proportionnel
- e. de quotité

- b. De répartition
- d. Réel
- 11. Indiquer l'impôt pour lequel est accise la théorie économique de l'utilité marginale.

- a. Progressif
- c. Proportionnel
- e. De quotité

- b. De répartition
- d. Réel
- 12. L'impôt foncier considère la superficie occupé par la construction comme :
 - a. Assiette de l'impôt;
 - b. Fait générateur ;
 - c. Base imposable;
 - d. Unité de mesure ;
 - e. Redevable.
- 13. Relever la proposition à laquelle appartient l'impôt sur les revenus locatifs :
 - a. Impôts successifs;
 - b. Impôts proportionnel;
 - c. Impôt personnel;
 - d. Impôt réel;
 - e. Impôt sédulaire.
- 14. Parmi les opérations de réalisation des recettes de l'Etat ci dessous, identifier la phase correspondant à la perception de l'impôt.
 - a. Le recouvrement;
 - b. Le paiement;
 - c. L'établissement de l'assiette fiscale ;
 - d. L'endettement;
 - e. La liquidation.
- 15. Sont des prélèvement opérées sur les usages par certains organismes publics ou semis public, économiques ou socio, en vue d'assurer leurs financement autonome. Il s'agit :
 - a. Taxes administratives;
 - b. Taxes para fiscales;
 - c. Taxe de l'impôt ;
 - d. Droit;
 - e. Redevance.
- 16. Le système fiscal congolais regroupe les taxes en deux grandes catégories ci-après :

- a. Les taxes directes et indirectes
- b. Les taxes cédulaires et impôts réels
- c. Les taxes fonciers et les impôts sur les véhicules
- d. Les taxes administratives et par fiscale
- e. Les taxes particulier et l'impôt général sur la dépense
- 17. Le rendement de l'impôt est en fonction des critères suivants. Sauf :
 - a. Universalité;
 - b. Certitude;
 - c. L'absence des fraudes;
 - d. La stabilité;
 - e. Modération du taux.
- 18. Ça consiste à examiner la régularité des déclarations et des pièces contenues dans les dossiers fiscale du contribuable à partir du bureau. Il s'agit de :
 - a. Contrôle sur texte;
 - b. Contrôle sur pièce;
 - c. Contrôle sur place;
 - d. Contrôle de bureau ;
 - e. Contrôle de service.
- 19. Les étapes de la déclaration du contentieux sont. Sauf :
 - a. La réclamation;
 - b. Recours en Apple;
 - c. Le pouvoir en cassation;
 - d. Sursis de recouvrement;
 - e. A.B.R
- 20. Indiquez l'assertion exacte. Est celui sanctionne le défaut de déclaration des éléments d'assiettes au regard des délais légaux ou règlementaire ainsi que les déclarations inexactes, incomplète ou fausse.
 - a. Pénalité de recouvrement ;
 - b. Amende fiscale;
 - c. Pénalité d'assiette;
 - d. Litige individuel;
 - e. Sanctions.

GRILLE DES REPONSES

		A	CTI	VIT	E I	: EC	ONOMIE DE DEVEL	OPPE	ME)	NΤ				
N° Réponses								N°		R	épo	nse	es	
D'item	а	b	С	d	E	f	D'	Item	а	b	С	d	е	f
1								17						
2								18						
3								19						
4								20						
5								21						
6								22						
7								23						
8								24						
9								25						
10								26						
11								27						
12								28						
13								29						
14								30						
15								31						
16								32						
		AC	TIV	ITE	: II	OR	ANISATION DES E	NTRE	PRI	SES	3			
1								25						
2								26						
3								27						
4								28						
5								29						
6								30						
7								31						
8								32						
9								33						
10								34						
11								35						
12								36						
13								37						
14								38						
15								39						
16								40						
17								41						
18								42						
19								43						
20								44						
21								45						
22														
23														
24														

AC'	TIVI	ТE	III :	CO	MP	TABI	LITE	C AN	ALY	TIQ	UE DE G	ES1	'IOI	N (C	CAG	E)	
1											11						
2											12						
3											13						
4											14						
5											15						
6											16						
7											17						
8											18						
9											19						
10		1.0	-1111	/\ _\	777	222	0.17m/	27.0	O.T.D.	D D C	20						
		AC'	IIV.	N D	IV	: DE	ONT	OLO	GIE	PRC	FESSIO	NNE	براباز	IJ			
1											9	a)	V		b)	V	
2											10						
3											11						
4											12						
5											13						
6											14						
											15	1					
0				A C'		(1)	۷ · ۱۰	TNIAI	VCE.	८ छा।	BLIQUE						
			1	AC	IIV	41116	V . F.	IINA	NCE:	3 FU	PLIGOR	>					
1											9						
2											10	<u> </u>					
3											11	1					
4											12						
5 6											13 14						
7											15						
8											16						
O				AC	777	ΛίτΈ	VI:	DRO	ЭΙΤ	DU 1	'RAVAIL						
			ĺ				,										
1											16	1					-
2	_										17	1					-
3 4											18 19	1					
5											20	+					
6											21						
$\frac{3}{7}$											22						
8											23	1					T
9	_										24	1					İ
10											25						
11											26						
12	_										27						
13											28						
14	_										29						
15											30						

	AC	TIVI	TE V	II:	COM	IPTA	ABIL	ITE	GEN	ERALE I	IVE	CAU	IV			
1										5						
2										6						
3										7						
4																
ACT	IVIT	E VII	I : C	ORI	RESP	ONI	DAN	CE (COMI	MERCIAI	Æ F	`RA	NC.	AIS:	ES	
1										7						
2										8						
3										9						
4										10						
5										11						
6																
				A	CTIV	ITE	IX:	FF	ISCA	LITE						
1										11						
2										12						
3										13						
4										14						
5										15						
6										16						
7										17						
8										18						L
9										19						L
10										20						